



Frais de syndic en cas de vente

Par **carapezza**, le **28/04/2011** à **05:46**

Bonjour,

je viens de vendre un bien immobilier en copropriete, le syndic me demande de payer une somme lors de la vente cette somme viendra en deduction de prix de vente du bien est ce normal

Par **amajuris**, le **28/04/2011** à **18:19**

bjr,

oui cela est normal il s'agit de l'état daté que le syndic fournit à la demande du notaire et qui établit votre situation comptable avec la copropriété.

cet état est à la charge du copropriétaire vendeur.

votre notaire aurait du vous en parler.

cdt